

temps sur les biens de l'abbaye de Savigny. Ce patronage leur imposait sans doute certains devoirs onéreux, et leur suscita des affaires assez difficiles, mais en revanche il leur offrait l'occasion d'intervenir dans les difficultés qui pouvaient s'élever entre l'abbaye et ses voisins, avec l'espérance pour eux d'obtenir quelque avantage dans ces sortes d'intervention. C'est ainsi que l'abbé donna à Guichard IV l'autorisation de construire un château sur la montagne de Popée; ce château destiné à défendre l'abbaye, servait utilement de poste avancé au baron, pour la protection de ses propres Etats.

A l'est, au-delà de la Saône, leur progrès fut peut être encore plus rapide et plus étendu. La Dombes, en effet, de même que le Dauphiné et la Provence, était un pays d'empire, autant dire qu'elle était indépendante et qu'on n'y reconnaissait que nominalement l'autorité de l'empereur. Cette absence de tout supérieur, en produisant une sorte d'anarchie, favorisait l'ambition des seigneurs les plus puissants. Les sires de Beaujeu profitèrent de cette situation pour se rendre peu à peu souverains en établissant l'ordre dans le pays. Nous avons vu que la femme d'un des fils de Béraud avait des possessions à Juis et à Ouroux. Guichenon prétend que Guichard II aurait été seigneur de Saint-Trivier; en tout cas le comte de Forez en fit l'inféodation à Guichard III, qui reçut aussi du vicomte de Mâcon la moitié de la seigneurie de Riotiers, avec le droit d'en acheter l'autre moitié. Malheureusement les successeurs de Guichard n'usèrent pas de cette faculté et laissèrent vendre ce château à l'archevêque de Lyon, se contentant de celui de Beauregard pour leur partage. Le même sire reçut encore de Robert-l'Enchaîné les châteaux de Montmerle et de Châtillon. Aubret croit que nos princes possédaient